

1

## Restaurer et valoriser la nature en ville

Les ministères en charge de l'environnement et du logement portent depuis 2009 une politique en faveur d'une meilleure prise en compte de la nature dans les villes et villages de France.

Cette politique a d'abord trouvé sa formulation et son support dans le plan national « restaurer et valoriser la nature en ville » lancé en 2010 et dont les résultats sont valorisés sur une plate-forme dédiée au sujet : [www.nature-en-ville.com](http://www.nature-en-ville.com).

Cette même plate-forme, véritable centre de ressources sur la nature en ville, recueille également les initiatives engagées dans la continuité du plan national : des formations spécifiques, le développement de méthodologies (comme la méthode d'évaluation de la prise en compte de la biodiversité dans les opérations d'aménagement durable, notamment d'EcoQuartiers) et l'ensemble des actions locales repérées grâce à une veille régulière assurée par l'association Plante et Cité qui a développé le site.

En 2016, les ministères porteurs de cette politique sont partenaires du concours « Capitale Française de la Biodiversité ». La thématique des sols, retenue pour le concours, est fortement liée au processus et aux enjeux de l'aménagement durable.



La plaine du Var



### SOLS ET BIODIVERSITÉ

Urbanisme, espaces verts, agriculture, forêt,  
prévention des risques naturels :  
les sols sont le socle du vivant !

Réception des candidatures jusqu'au 31 mai 2016



2

## Évaluation de l'engagement 20 du label EcoQuartier : « Préserver et valoriser la biodiversité, les sols et les milieux naturels »

Le ministère du logement et de l'habitat durable a soutenu en 2015 et 2016 le développement d'une méthode pour évaluer la performance des résultats en matière de biodiversité dans le cadre de la démarche EcoQuartier.

Ainsi, l'association Plante et Cité a élaboré une méthode afin d'accompagner les collectivités dans l'auto-évaluation de leurs quartiers en phase de fonctionnement.

Il s'agit d'un questionnaire d'évaluation et d'un guide d'accompagnement, composé de deux parties :

- la première partie intitulée « Enjeux et démarche de mise en place d'indicateurs sur la biodiversité urbaine » présente le contexte, le raisonnement suivi pour l'élaboration de la grille d'indicateurs et le modèle de fiches utilisé pour décrire les indicateurs dans la deuxième partie. La phase de test auprès de plusieurs collectivités y est également présentée.

- la seconde partie, « indicateurs pour évaluer la préservation et la valorisation de la biodiversité, des sols et des milieux naturels » présente sous forme de fiches, l'ensemble des **27 indicateurs** proposés pour l'évaluation.

Le guide est téléchargeable sur le site de l'association : [http://www.plante-et-cite.fr/data/fichiers\\_ressources/questionnaire\\_ecoquartier.pdf](http://www.plante-et-cite.fr/data/fichiers_ressources/questionnaire_ecoquartier.pdf)

### Le portail de la nature en ville



Contact :

Direction générale de l'aménagement, du  
logement et de la nature  
Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des  
paysages  
Bureau de l'aménagement opérationnel durable -  
AD4

Email : [ecoquartier@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ecoquartier@developpement-durable.gouv.fr)  
Tel : 01 40 81 96 89

Site internet :  
<http://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr/>

## Zoom sur les ateliers santé et nature en ville en 2016 et 2017 :

Étant donné l'importance de la question de la santé en ville, le rôle majeur que la nature peut avoir pour l'améliorer ou au contraire la détériorer, et l'émergence du sujet sur le plan scientifique et technique, le ministère, avec l'appui du CEREMA, a souhaité mettre en place un travail pour produire des outils à destination des collectivités. Deux ateliers distincts en 2016 doivent permettre de promouvoir la nature en ville et d'apporter des retours d'expériences concrets sur les deux sujets « bienfaits » et « nuisances », en lien avec l'aménagement opérationnel et l'échelle du quartier. Quels sont les retours de terrains ? La vision des habitants ? Comment gérer ? Comment planter ? Comment communiquer ?

Les « EcoQuartiers » sont un terrain de retours d'expériences particulièrement riches et seront valorisés à cette occasion.

Le déroulé des ateliers sera le suivant :

- Réalisation d'une synthèse bibliographique de la littérature scientifique et technique
- Entretien avec des représentants de collèges d'acteurs scientifiques et opérationnels (écologues/scientifiques, gestionnaires, médecins/professionnels de santé, paysagistes/concepteurs, représentants « d'usagers »)
- Mise en place-animation d'un séminaire de travail avec des représentants de chaque collège
- Production collective d'une note technique de référence pour chaque atelier

En 2017, cette matière recueillie sur les deux ateliers sera mise au débat auprès d'un large public lors d'une conférence qui portera sur les deux thèmes réunis.



Parc urbain de l'EcoQuartier Ravine Blanche à la Réunion

### Atelier Nuisances

- Allergies
- Espèces envahissantes:
- Nuisibles et vecteurs de maladie...



### Atelier Bienfaits

- santé psychologique
- qualité de l'air ...

## Formations nature en ville

Depuis 2015, le ministère développe des formations sur la nature en ville en s'appuyant sur l'IFORE (institut de formation de l'environnement du Ministère en charge de l'Environnement) et le CNFPT. Ainsi, un premier module expérimental a été conçu et réalisé en 2015 « la nature en ville : comprendre pour agir – repères aux différentes échelles ». Trois sessions de redéploiement de ce module généraliste sont prévues en 2016 dans les CVRH (centres de valorisation des ressources humaines) de Rouen, Tours et Clermont-Ferrand. Ce module aborde plusieurs échelles pour intégrer la nature en ville, depuis celle de la planification jusqu'à celle du bâtiment. Il valorise une production du CEREMA, première fiche d'une collection consacrée à la thématique nature en ville :

<http://www.certu-catalogue.fr/nature-en-ville-fiche-n-1-la-nature-comme-element-du-projet-d-amenagement-urbain.html>

Par ailleurs, ce premier module a été l'occasion d'un rapprochement avec le CNFPT pour cofinancer des formations d'intérêt commun (Maîtrise d'ouvrage des projets de nature à l'échelle d'un site, Agriculture urbaine : vers de nouvelles politiques publiques de développement social et environnemental), et en développer de nouvelles en partenariat en 2016 à destination simultanément des collectivités et des services de l'État :

- « Nature en Ville et adaptation au changement climatique », en avril 2016
- « Nature en ville à l'échelle des quartiers : recommandation pour une ville durable », en novembre 2016.

Des visites de sites, d'opérations

